

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 02637

Numéro SIREN : 398 162 529

Nom ou dénomination : A.S.P

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/013355



ABSCISSE COMPTA

EXPERTS COMPTABLES

www.abscisse-compta.fr

SAS A.S.P.

**Le Comptoir des Monts d'Or
69380 MARCILLY D'AZERGUES**

**COMPTES ANNUELS
Période du 01/07/2022 au 30/06/2023**

Notre expertise au service de votre entreprise





1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Chiffres Clés	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Soldes intermédiaires de gestion	8
Soldes Intermédiaires de gestion	9
2. Détail des états de synthèse	10
Détail bilan	11
Détail compte de résultat	14
Détail compte de résultat	16
3. Liasse fiscale	18

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Comptes annuels



MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/07/2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A.S.P. relatifs à l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 130 398
Chiffre d'affaires	571 508
Résultat net comptable (Bénéfice)	73 119

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

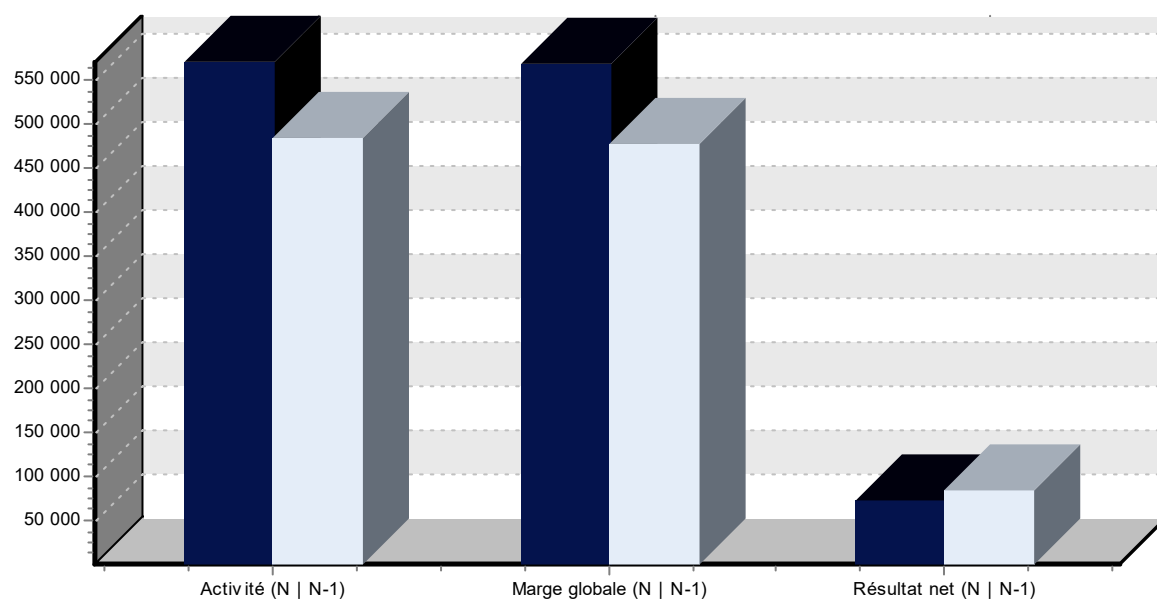
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHAZAY D'AZERGUES
Le 12/10/2023

KEVIN BILLAY
EXPERT-COMPTABLE



	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
Compte de résultat		
Activité	571 508	484 969
Marge commerciale	581	1 239
Marge globale	570 326	477 162
Autres achats & charges externes	483 780	371 656
Valeur ajoutée	86 546	105 506
Excedent brut d'exploitation	85 955	104 785
Amortissements & provisions	201	201
Résultat d'exploitation	85 762	103 666
Résultat financier	6 261	5 199
Résultat courant	92 023	108 865
Résultat net	73 119	84 243
Structure financière		
Capacité d'autofinancement	73 320	84 443
Fonds de roulement	888 550	895 414
Besoin en fond de roulement	-81 632	6 637
Trésorerie	970 182	888 777
Structure bilantielle		
Capitaux propres	869 180	876 061
Dettes financières	710	894
Total du bilan	1 130 398	1 084 994
Solvabilité à court terme	517,28 %	658,01 %
Autonomie financière	332,74 %	419,30 %





	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	399 083	399 083		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	95 734	94 979	755	956
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 010		1 010	1 010
Créances rattachées aux participations	22 347		22 347	22 347
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 800		4 800	4 800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	522 974	494 062	28 912	29 112
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	97 271		97 271	151 737
Autres créances	33 673		33 673	15 367
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	620 512		620 512	620 512
Disponibilités	349 670		349 670	268 265
Charges constatées d'avance	362		362	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 101 487		1 101 487	1 055 881
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 624 461	494 062	1 130 398	1 084 994



	30/06/2023	30/06/2022
Capital	300 390	300 390
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 744	8 744
Réserves statutaires ou contractuelles	11 524	11 524
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	475 403	471 160
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	73 119	84 243
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	869 180	876 061
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	47 571	47 571
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 571	47 571
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	710	894
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 913	115 876
Dettes fiscales et sociales	25 024	44 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	213 647	161 361
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 130 398	1 084 994



	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 763		1 763	9 045
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	569 027	718	569 745	475 924
Chiffre d'affaires net	570 790	718	571 508	484 969

	30/06/2023	30/06/2022
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	9	2
Total produits d'exploitation (I)	571 517	484 970
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 182	7 806
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	483 780	371 656
Impôts, taxes et versements assimilés	591	721
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	201	201
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	920
Total charges d'exploitation (II)	485 755	381 305
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	85 762	103 666
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 832	5 437
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	1	151
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	6 833	5 588
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	564	364
Différences négatives de change	8	25
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	572	389
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 261	5 199
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	92 023	108 865



	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	18 904	24 622
Total des produits (I+III+V+VII)	578 350	490 559
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	505 231	406 316
BENEFICE OU PERTE	73 119	84 243
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	1 763	100,00	9 045	100,00	-7 282	-80,51
Coût d'achats marchandises vendues	1 182	67,05	7 806	86,31	-6 624	-84,86
MARGE COMMERCIALE	581	32,95	1 239	13,69	-658	-53,09
Production vendue	569 745	100,00	475 924	100,00	93 821	19,71
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	237 170	41,63	182 073	38,26	55 097	30,26
MARGE DE PRODUCTION	332 575	58,37	293 850	61,74	38 725	13,18
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	571 508	100,00	484 969	100,00	86 540	17,84
MARGE BRUTE GLOBALE	333 156	58,29	295 089	60,85	38 067	12,90
Autres achats et charges externes	246 610	43,15	189 583	39,09	57 027	30,08
VALEUR AJOUTEE	86 546	15,14	105 506	21,76	-18 960	-17,97
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	591	0,10	721	0,15	-130	-18,03
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	85 955	15,04	104 785	21,61	-18 830	-17,97
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	9		2		7	430,06
Dot. amortissements et provisions	201	0,04	201	0,04		
Autres charges	1		920	0,19	-920	-99,91
RESULTAT D'EXPLOITATION	85 762	15,01	103 666	21,38	-17 904	-17,27
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	6 833	1,20	5 588	1,15	1 244	22,27
Charges financières	572	0,10	389	0,08	182	46,74
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	92 023	16,10	108 865	22,45	-16 841	-15,47
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	18 904	3,31	24 622	5,08	-5 718	-23,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	73 119	12,79	84 243	17,37	-11 123	-13,20



	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois
Ventes de marchandises	1 763,07
Coût d'achats marchandises vendues	1 182,10
MARGE COMMERCIALE	580,97
Production vendue	569 745,13
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	569 745,13
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	571 508,20
Sous-traitance directe	237 170,19
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	332 574,94
MARGE BRUTE GLOBALE	333 155,91
Autres achats et charges externes	246 610,12
VALEUR AJOUTEE	86 545,79
Impôts, taxes et verst assimilés	591,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	85 954,79
Autres produits	8,64
Dot. amortissements et provisions	200,83
Autres charges	0,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	85 761,74
Produits financiers	6 832,82
Charges financières	571,53
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	92 023,03
Résultat exceptionnel	
Impôts sur les bénéfices	18 904,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	73 119,03

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des états de synthèse



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20533000 - LOGICIELS	399 083,12		399 083,12	399 083,12
28053300 - AMORT. LOGICIELS		399 083,12	-399 083,12	-399 083,12
	399 083,12	399 083,12		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - AMENAGEMENTS DIVERS	1 130,00		1 130,00	1 130,00
21820000 - MAT. DE TRANSPORT	12 000,00		12 000,00	12 000,00
21831000 - MAT. DE BUREAU	3 419,74		3 419,74	3 419,74
21832000 - MAT. INFORMATIQUES	71 969,37		71 969,37	71 969,37
21840000 - MOBILIERS	7 214,80		7 214,80	7 214,80
28181000 - AMORT. AMENAGTS DIVERS		1 130,00	-1 130,00	-1 130,00
28182000 - AMORT. MAT. TRANSPORT		12 000,00	-12 000,00	-12 000,00
28183100 - AMORT. MAT. BUREAU		3 419,74	-3 419,74	-3 419,74
28183200 - AMORT. MAT. INFORMATIQ.		71 969,37	-71 969,37	-71 969,37
28184000 - AMORT. MOBILIER		6 459,98	-6 459,98	-6 259,15
	95 733,91	94 979,09	754,82	955,65
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26150000 - TITRES SARL PID 03/2004	960,00		960,00	960,00
26160000 - TITRES SCI THE TARLS TEAM	50,00		50,00	50,00
26710000 - AVANCES SCI THE TARLS TEAM	22 346,80		22 346,80	22 346,80
	23 356,80		23 356,80	23 356,80
Autres immobilisations financières				
27500000 - DEPOTS ET CAUTIONS	4 800,00		4 800,00	4 800,00
	4 800,00		4 800,00	4 800,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	522 973,83	494 062,21	28 911,62	29 112,45
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41105000 - CLIENTS CENTRAL.	96 970,82		96 970,82	151 437,48
41600000 - CLIENTS DOUTEUX	300,00		300,00	300,00
	97 270,82		97 270,82	151 737,48
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - ETAT - IMPOT SOCIETE	4 652,00		4 652,00	
	4 652,00		4 652,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA DED. S/A.B.S.	6 577,78		6 577,78	5 972,60
44567000 - REPORT CREDIT TVA				52,00
44583000 - REMBT CREDIT TVA				1 800,00
44585000 - TVA A REGULARISER	7,00		7,00	8,00
44586000 - TVA S/FACT. NON PARV.				1 383,60
44586100 - TVA S/FACT. NON PARV.	22 435,87		22 435,87	6 150,80
	29 020,65		29 020,65	15 367,00
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
50810000 - COMPTE A TERME	520 000,00		520 000,00	520 000,00
50820000 - ACHAT PARTS BP	100 512,00		100 512,00	100 512,00
	620 512,00		620 512,00	620 512,00



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
Disponibilités				
51200000 - BANQUE POPULAIRE	342 750,38		342 750,38	260 846,99
51240000 - CREDIT MUTUEL	3 322,29		3 322,29	3 908,69
53100000 - CAISSE	3 597,12		3 597,12	3 509,24
	349 669,79		349 669,79	268 264,92
Charges constatées d'avance				
48600000 - CH. CONST. D'AVANCES	361,61		361,61	
	361,61		361,61	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 101 486,87		1 101 486,87	1 055 881,40
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 624 460,70	494 062,21	1 130 398,49	1 084 993,85



	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
PASSIF		
Capital social ou individuel 10130000 - CAPITAL SOCIAL	300 390,00 300 390,00	300 390,00 300 390,00
Réserve légale 10610000 - RESERVES LEGALES	8 744,39 8 744,39	8 744,39 8 744,39
Réserves statutaires ou contractuelles 10630000 - RESERVES STATUAIRES	11 524,44 11 524,44	11 524,44 11 524,44
Report à nouveau 11000000 - RAN CREDITEUR	475 402,57 475 402,57	471 160,06 471 160,06
Résultat de l'exercice TOTAL CAPITAUX PROPRES TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	73 119,03 869 180,43	84 242,51 876 061,40
Provisions pour risques 15110000 - PROVISIONS POUR LITIGES	47 571,00 47 571,00	47 571,00 47 571,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 571,00	47 571,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits Emprunts et dettes financières diverses - Associés 45510000 - CC ASSOCIE - PB 45520000 - CC ASSOCIE - JK 45530000 - CC ASSOCIE - VK	678,13 15,93 15,93 709,99	868,27 13,07 13,07 894,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40105000 - FOURNISSEURS - CENTRALISATION 40810000 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	42 569,84 145 343,11 187 912,95	47 886,95 67 989,08 115 876,03
Etat, Impôts sur les bénéfices 44400000 - ETAT - IMPOT SOCIETE		19 906,00 19 906,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires 44551000 - TVA A DECAISSER 44571200 - TVA COLLECTEE 20%	9 336,00 15 688,12 25 024,12	24 685,01 24 685,01
Dettes fiscales et sociales TOTAL DETTES	25 024,12 213 647,06	44 591,01 161 361,45
TOTAL PASSIF	1 130 398,49	1 084 993,85



	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
70720000 - VENTES MDISIS 20%	1 763,07	0,31	9 044,76	1,87	-7 281,69	-80,51
	1 763,07	0,31	9 044,76	1,87	-7 281,69	-80,51
Production vendue (services)						
70601000 - PREST. SERV. FCE	568 705,87	99,51	407 575,49	84,04	161 130,38	39,53
70620000 - VENTE FORMATIONS avec conve			40 500,00	8,35	-40 500,00	-100,00
70621000 - VENTE FORMATIONS			12 750,00	2,63	-12 750,00	-100,00
70690000 - PREST. EXO	718,39	0,13	15 098,25	3,11	-14 379,86	-95,24
70800000 - PDTS ACT. ANNEXES NON SOU	142,10	0,02			142,10	
70801000 - PDTS ACT. ANNEXES 20%	178,77	0,03			178,77	
	569 745,13	99,69	475 923,74	98,13	93 821,39	19,71
Chiffre d'affaires net	571 508,20	100,00	484 968,50	100,00	86 539,70	17,84
Dont à l'exportation	718,39	0,13	15 098,25	3,11	-14 379,86	-95,24
Autres produits						
75800000 - PRODUITS GEST. COURANTE	8,64		1,63		7,01	430,06
	8,64		1,63		7,01	430,06
Total produits d'exploitation	571 516,84	100,00	484 970,13	100,00	86 546,71	17,85
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
60700000 - ACHATS MDISIS 20%	1 182,10	0,21	7 806,18	1,61	-6 624,08	-84,86
	1 182,10	0,21	7 806,18	1,61	-6 624,08	-84,86
Autres achats & charges externes						
60400000 - PRESTATIONS P. I. D.	236 234,00	41,34	181 172,00	37,36	55 062,00	30,39
60410000 - PRESTATIONS INFORMATIQUES	936,19	0,16	901,31	0,19	34,88	3,87
60630000 - FOURN. PETIT OUTILLAGE			155,40	0,03	-155,40	-100,00
61100000 - SS-TRAIT. GENERALE	360,00	0,06	360,00	0,07		
61110000 - SS-TRAIT. ADMINISTRATIVE	13 516,50	2,37	21 283,50	4,39	-7 767,00	-36,49
61120000 - SS-TRAIT. INFORMATIQUE	144 573,55	25,30	95 342,99	19,66	49 230,56	51,64
61552000 - ENT. MAT. TRANSPORT	2 378,85	0,42	1 568,33	0,32	810,52	51,68
61560000 - ENT. MAINTENANCE	2 181,80	0,38	2 114,71	0,44	67,09	3,17
61610000 - ASS. RC MULTIRISQUES	1 428,80	0,25	1 369,72	0,28	59,08	4,31
61612000 - ASS. MAT. TRANSPORT	120,53	0,02			120,53	
62220000 - COMMISSIONS S/VENTES	52 248,67	9,14	16 200,00	3,34	36 048,67	222,52
62260000 - HONO. JURIDIQUES	1 993,39	0,35	14 941,00	3,08	-12 947,61	-86,66
62261000 - HONO. AVOCATS	4 190,00	0,73	800,00	0,16	3 390,00	423,75
62262000 - HONO. COMPTABLES	3 505,40	0,61	3 304,00	0,68	201,40	6,10
62268000 - HONORAIRES DIVERS	1 100,00	0,19	3 500,00	0,72	-2 400,00	-68,57
62270000 - FRAIS D'ACTES ET CTX	369,07	0,06	282,13	0,06	86,94	30,82
62300000 - FRAIS PUBLICITE			169,88	0,04	-169,88	-100,00
62510000 - FRAIS DEPLACEMENTS	4 980,63	0,87	7 928,58	1,63	-2 947,95	-37,18
62511000 - FRAIS KILOMETRIQUES	8 253,43	1,44	12 928,05	2,67	-4 674,62	-36,16
62570000 - RECEPTIONS	302,26	0,05			302,26	
62601000 - FRAIS POSTAUX	31,24	0,01	45,45	0,01	-14,21	-31,27
62602000 - FRAIS TEL - INTERNET	4 111,60	0,72	5 036,57	1,04	-924,97	-18,37
62780000 - FRAIS BANCAIRES	964,40	0,17	1 062,44	0,22	-98,04	-9,23
62810000 - COTISAT° PRO.			1 190,00	0,25	-1 190,00	-100,00
	483 780,31	84,65	371 656,06	76,64	112 124,25	30,17



	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts, taxes et vers. assim.						
63511100 - CET (CFE - CVAE)			130,00	0,03	-130,00	-100,00
63514000 - TAXE S/VEHICULE TOURISME	591,00	0,10	591,00	0,12		
	591,00	0,10	721,00	0,15	-130,00	-18,03
Amortissements et provisions						
68112000 - DOT. AMORT. IMPOS. CORPO	200,83	0,04	200,83	0,04		
	200,83	0,04	200,83	0,04		
Autres charges						
65800000 - CHARGES GEST. COURANTE	0,86		920,48	0,19	-919,62	-99,91
	0,86		920,48	0,19	-919,62	-99,91
Total charges d'exploitation	485 755,10	85,00	381 304,55	78,62	104 450,55	27,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	85 761,74	15,01	103 665,58	21,38	-17 903,84	-17,27
Produits financiers						
76600000 - GAINS DE CHANGE	0,53		151,25	0,03	-150,72	-99,65
76800000 - INTERETS S/CAT	6 832,29	1,20	5 437,17	1,12	1 395,12	25,66
	6 832,82	1,20	5 588,42	1,15	1 244,40	22,27
Charges financières						
66160000 - AGIOS BANCAIRES	563,64	0,10	364,29	0,08	199,35	54,72
66600000 - PERTES DE CHANGE	7,89		25,20	0,01	-17,31	-68,69
	571,53	0,10	389,49	0,08	182,04	46,74
RESULTAT FINANCIER	6 261,29	1,10	5 198,93	1,07	1 062,36	20,43
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	92 023,03	16,10	108 864,51	22,45	-16 841,48	-15,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - IMPOT SOCIETE	18 904,00	3,31	24 622,00	5,08	-5 718,00	-23,22
	18 904,00	3,31	24 622,00	5,08	-5 718,00	-23,22
BENEFICE OU PERTE	73 119,03		84 242,51		-11 123,48	-13,20



	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
70720000 - VENTES MDISSES 20%	1 763,07	0,31
	1 763,07	0,31
Production vendue (services)		
70601000 - PREST. SERV. FCE	568 705,87	99,51
70690000 - PREST. EXO	718,39	0,13
70800000 - PDTS ACT. ANNEXES NON SOUMIS	142,10	0,02
70801000 - PDTS ACT. ANNEXES 20%	178,77	0,03
	569 745,13	99,69
Chiffre d'affaires net	571 508,20	100,00
Dont à l'exportation	718,39	0,13
Autres produits		
75800000 - PRODUITS GEST. COURANTE	8,64	
	8,64	
Total produits d'exploitation	571 516,84	100,00
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
60700000 - ACHATS MDISSES 20%	1 182,10	0,21
	1 182,10	0,21
Autres achats & charges externes		
60400000 - PRESTATIONS P. I. D.	236 234,00	41,34
60410000 - PRESTATIONS INFORMATIQUES	936,19	0,16
61100000 - SS-TRAIT. GENERALE	360,00	0,06
61110000 - SS-TRAIT. ADMINISTRATIVE	13 516,50	2,37
61120000 - SS-TRAIT. INFORMATIQUE	144 573,55	25,30
61552000 - ENT. MAT. TRANSPORT	2 378,85	0,42
61560000 - ENT. MAINTENANCE	2 181,80	0,38
61610000 - ASS. RC MULTIRISQUES	1 428,80	0,25
61612000 - ASS. MAT. TRANSPORT	120,53	0,02
62220000 - COMMISSIONS S/VENTES	52 248,67	9,14
62260000 - HONO. JURIDIQUES	1 993,39	0,35
62261000 - HONO. AVOCATS	4 190,00	0,73
62262000 - HONO. COMPTABLES	3 505,40	0,61
62268000 - HONORAIRES DIVERS	1 100,00	0,19
62270000 - FRAIS D'ACTES ET CTX	369,07	0,06
62510000 - FRAIS DEPLACEMENTS	4 980,63	0,87
62511000 - FRAIS KILOMETRIQUES	8 253,43	1,44
62570000 - RECEPTIONS	302,26	0,05
62601000 - FRAIS POSTAUX	31,24	0,01
62602000 - FRAIS TEL - INTERNET	4 111,60	0,72
62780000 - FRAIS BANCAIRES	964,40	0,17
	483 780,31	84,65
Impôts, taxes et vers. assim.		
63514000 - TAXE S/VEHICULE TOURISME	591,00	0,10
	591,00	0,10
Amortissements et provisions		
68112000 - DOT. AMORT. IMPOS. CORPO	200,83	0,04



	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%
Autres charges	200,83	0,04
65800000 - CHARGES GEST. COURANTE	0,86	
	0,86	
Total charges d'exploitation	485 755,10	85,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	85 761,74	15,01
Produits financiers		
76600000 - GAINS DE CHANGE	0,53	
76800000 - INTERETS S/CAT	6 832,29	1,20
	6 832,82	1,20
Charges financières		
66160000 - AGIOS BANCAIRES	563,64	0,10
66600000 - PERTES DE CHANGE	7,89	
	571,53	0,10
RESULTAT FINANCIER	6 261,29	1,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	92 023,03	16,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices		
69500000 - IMPOT SOCIETE	18 904,00	3,31
	18 904,00	3,31
BENEFICE OU PERTE	73 119,03	

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/07/2022	et clos le	30/06/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SAS A.S.P.					
SIRET	3 9 8 1 6 2 5 2 9 0 0 0 3 4				
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
Le Comptoir des Monts d'Or 200 avenue de la gare 69380 MARCILLY D'AZERGUES					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion				Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	50 114	Déficit	0	
	Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs art. 44 terdecies	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées ECF					
- du prestataire :					
- du comptable : SAS ABSCISSE COMPTA					
31 Rue des varennes 69380 CHAZAY D'AZERGUES					
- du conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SD 2023				
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	80 000	Payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)				
						(f)				
						(g)				
						(h)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)	80 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		80 000		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :						
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8	
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)								
MVLT imposées		à 0 %			à 15 %			à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise SAS A.S.P.										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																													
Adresse de l'entreprise Le Comptoir des Monts d'Or 69380 MARCILLY D'AZERGUES										Durée de l'exercice précédent* 12																													
Numéro SIRET* 3 9 8 1 6 2 5 2 9 0 0 0 3 4										Néant ☐ *																													
										Exercice N clos le, 30/06/2023																													
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3																			
Capital souscrit non appelé (I)										AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB										AC																			
		Frais de développement *								CX										CQ																			
		Concessions, brevets et droits similaires								AF					399 083					AG					399 083														
		Fonds commercial (1)								AH										AI																			
		Autres immobilisations incorporelles								AJ										AK																			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL										AM																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN										AO																			
		Constructions								AP										AQ																			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR										AS																			
		Autres immobilisations corporelles								AT					95 733					AU					94 979					754									
		Immobilisations en cours								AV										AW																			
		Avances et acomptes								AX										AY																			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS										CT																			
		Autres participations								CU					1 010					CV					1 010														
		Créances rattachées à des participations								BB					22 346					BC					22 346														
		Autres titres immobilisés								BD										BE																			
		Prêts								BF										BG																			
		Autres immobilisations financières*								BH					4 800					BI					4 800														
TOTAL (II)										BJ					522 973					BK					494 062					28 911									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL										BM																			
		En cours de production de biens								BN										BO																			
		En cours de production de services								BP										BQ																			
		Produits intermédiaires et finis								BR										BS																			
		Marchandises								BT										BU																			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV										BW																			
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX					97 270					BY					97 270														
		Autres créances (3)								BZ					33 672					CA					33 672														
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB										CC																			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD					620 512					CE					620 512														
Disponibilités								CF					349 669					CG					349 669																
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH					361					CI					361															
	TOTAL (III)								CJ					1 101 486					CK					1 101 486															
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																														
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																														
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																														
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO					1 624 460					1A					494 062					1 130 398										
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										(3) Part à plus d'un an										CR									
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.S.P.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 390)			DA	300 390
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	8 744
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	11 524
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	475 402
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	73 119
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	869 180
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	47 571
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	47 571
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	709
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	187 912
	Dettes fiscales et sociales			DY	25 024
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	213 647	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 130 398	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	213 647
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.P.							Néant ☐ *	
				Exercice N				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	1 763		FB		FC 1 763
	Production vendue	{ biens * services *	FD			FE		FF
			FG	569 026		FH	718	FI 569 745
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	570 789		FK	718	FL 571 508
	Production stockée*		FM					
	Production immobilisée*		FN					
	Subventions d'exploitation		FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		FP					
	Autres produits (1) (11)		FQ 8					
			FR 571 516					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS 1 182					
	Variation de stock (marchandises)*		FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW 483 780					
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX 591					
	Salaires et traitements*		FY					
	Charges sociales (10)		FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*		GA 200			
			- dotations aux provisions*		GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)		GE					
			GF 485 755					
			GG 85 761					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL 6 832					
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM					
	Différences positives de change		GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO					
			GP 6 832					
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR 563					
	Différences négatives de change		GS 7					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT					
			GU 571					
		GV 6 261						
		GW 92 023						

Désignation de l'entreprise		SAS A.S.P.		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	18 904	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	578 349	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	505 230	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	73 119	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY IG		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD	
	(9)	Dont transferts de charges				A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.S.P.Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	399 083	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 130	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	12 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	82 603	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	95 733	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	23 356	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 800	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	28 156	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	522 973	ØH		ØJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	399 083	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	1 130	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	12 000	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	82 603	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	95 733	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	23 356	ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 800	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	28 156	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	522 973	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/06/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A. S. P.

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.S.P.

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	399 083	PF		PG		PH	399 083		
TOTAL I		RK	399 083	RM		RN		RO	399 083		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	1 130	QE		QF		QG	1 130		
	Matériel de transport	QH	12 000	QI		QJ		QK	12 000		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	81 648	QM	200	QN		QO	81 849		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	94 778	QV	200	QW		QX	94 979		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	493 861	ØP	200	ØQ		ØR	494 062		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres				Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.S.P.</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	47 571	4B		4C		4D	47 571	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z	47 571	TV		TW		TX	47 571	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	47 571	UB		UC		UD	47 571
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE		UF					
		– financières	UG		UH					
		– exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A. S. P.										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	22 346	UM		UN	22 346			
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	4 800	UV		UW	4 800			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	300		300					
		Autres créances clients	UX	96 970		96 970					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 652		4 652					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29 020		29 020					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
		Charges constatées d'avance	VS	361		361					
	TOTAUX			VT	158 451	VU	131 305	VV	27 146		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	187 912		187 912					
		Personnel et comptes rattachés	8C								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	25 024		25 024					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	709		709					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	213 647	VZ	213 647					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	710			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS A. S. P.

Néant ☐Exercice N. clos le :
30/06/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 73 119

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	591
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	591		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	18 904

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %						I8	
									ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
									WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	

TOTAL I WR 92 614

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
			– imposées au taux de 0 %	WH	
			– imposées au taux de 19%	WP	
			– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
			– imputées sur les déficits antérieurs	XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)			XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX	

Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY		
	Majoration d'amortissement*							XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 <i>decies</i> F)	YI		)	XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 <i>decies</i> A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 <i>decies</i> G)	YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 <i>decies</i> B)	YB	Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 <i>decies</i> E)	YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 <i>decies</i> C)	YC	Créance déagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 <i>decies</i> D)	YD						

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
---	----	--

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II XH

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	92 614		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	92 614	XO		

Désignation de l'entreprise SAS A.S.P.			Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			
Montant de la réintégration ou de la déduction				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS A. S. P.</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	471 160	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	84 242			ZD				
	Prélèvements sur les réserves			0E				ZE	80 000			
								ZF				
	TOTAL I			0F	555 402			ZG	475 402			
							Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	555 402		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT	395 620		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8			XQ			
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	62 306		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	1 100		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES			ST	24 753		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	483 780		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			9Z	591		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	591		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	114 129		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	70 218		
DIVERS	— Montant brut des salaires *								0B			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.S.P.</u>							Néant ☒ *
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.P.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.P.

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8	48 183			48 183
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.P.					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
– ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise : SAS A. S. P.

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/07/2022 et clos le : 30/06/2023 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	571 508
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	571 508

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	8

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	238 352
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	246 610
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	484 963

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	86 553
-----------------------------	-----------------------------	----	--------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	86 553
---	----	--------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV	X																									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX		571 508																
Effectifs au sens de la CVAE																		EY																		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX																		
Période de référence										GY	0	1	/	0	7	/	2	0	2	2	GZ	3	0	/	0	6	/	2	0	2	3					
Date de cessation																		HR			/			/												

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30/06/2023

N° SIRET

3 9 8 1 6 2 5 2 9 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.S.P.

ADRESSE (voie)

Le Comptoir des Monts d'Or

CODE POSTAL

69380

VILLE

MARCILLY D'AZERGUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4 19 380

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

BARTHEZ

Prénom(s)

Philippe

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

28051958

N° Département

78

Commune

VERSAILLES

Pays

Adresse :

N°

32

Voie

Rue Croix Cotton

Code Postal

69890

Commune

LA TOUR DE SALVAGNY

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

N° SIRET

3 9 8 1 6 2 5 2 9 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.S.P.

ADRESSE (voie) Le Comptoir des Monts d'Or

CODE POSTAL 69380

VILLE

MARCILLY D'AZERGUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SARL Dénomination P.I.D.

N° SIREN (si société établie en France) 452701840

% de détention 32.00

Adresse : N° Voie Le Comptoir des Monts d'Or

Code Postal 69380 Commune MARCILLY D'AZERGUES

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise SAS A.S.P.

Le Comptoir des Monts d'Or
200 avenue de la gare
69380 MARCILLY D'AZERGUES

[illegible]

CA20CHAAVA

Le Comptoir des Monts d'Or
200 avenue de la gare
69380 MARCILLY D'AZERGUES

[illegible]

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

	SAS A.S.P. Le Comptoir des Monts d'Or 200 avenue de la gare 69380 MARCILLY D'AZERGUES
Numéro SIRET du principal établissement	39816252900034
Code APE	7022Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	92 614
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	42 500
j Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	42 500

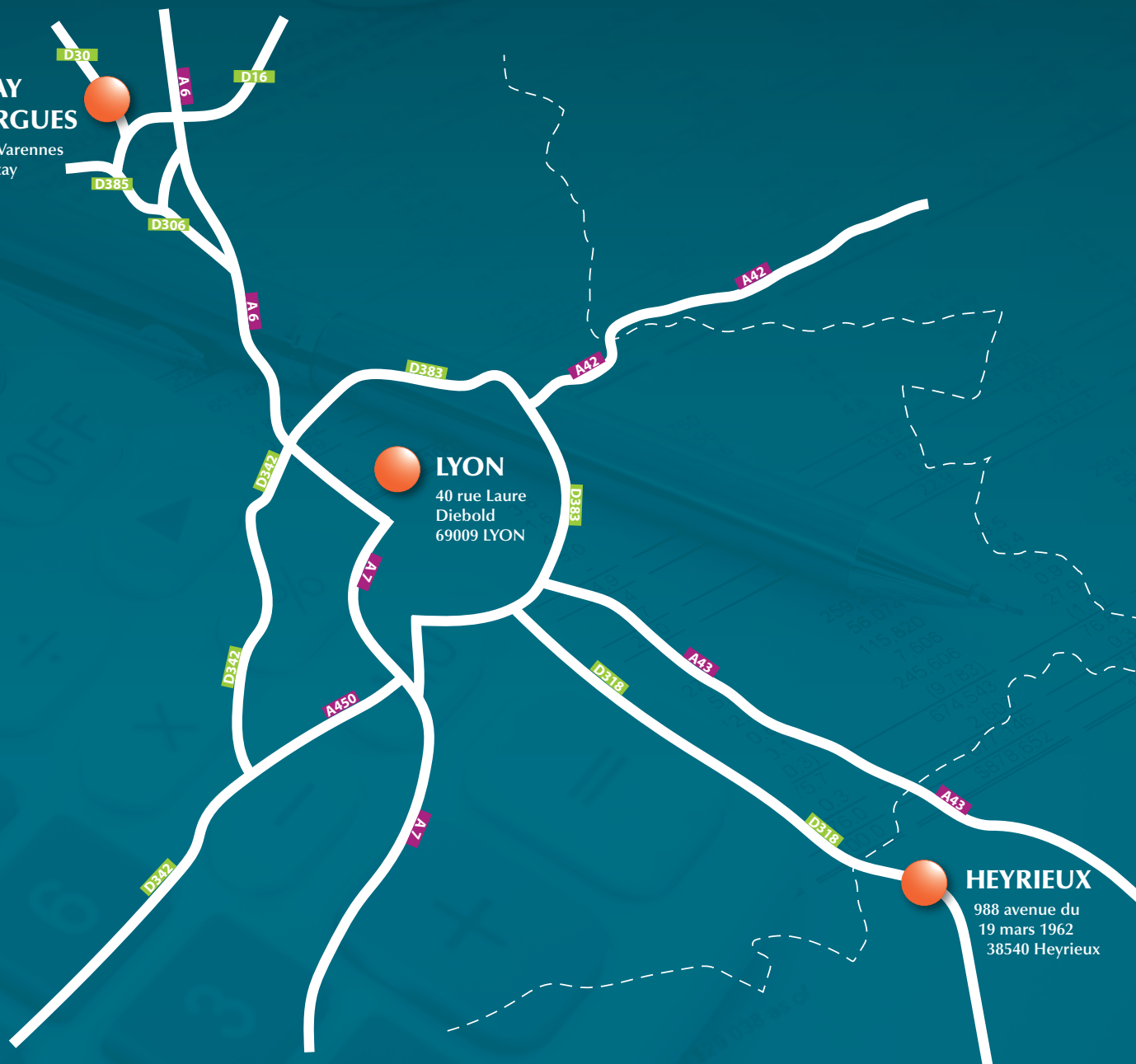
III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

50 114

IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

CHAZAY D'AZERGUES

31 rue des Varennes
69380 Chazay
d'Azergues



LYON

40 rue Laure
Diebold
69009 LYON

HEYRIEUX

988 avenue du
19 mars 1962
38540 Heyrieux



ABSCISSE
COMPTA

Téléphone : 04 78 83 41 41
contact@abscisse-compta.fr
www.abscisse-compta.fr

A.S.P

**S.A.S au capital de 300 390 Euros
RCS de LYON B 398 162 529**

**Comptoir des Artisans
200 avenue de la gare
69380 Marcilly d'azergues**

**Assemblée générale ordinaire annuelle
Du 21 novembre 2023**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-et-trois
Et le neuf décembre,
A dix-neuf heures,
Au siège social.

Les Actionnaires se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration adressée par courrier en date du 21 Novembre 2023.

Sont présents et ont élargé le registre des présences :

- Monsieur Philippe BARTHEZ Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale
- Madame Véronique KUENTZ
- Monsieur Jacques KUENTZ

L'Assemblée générale ordinaire, réunissant ainsi plus de la moitié des actionnaires représentant plus de la moitié des parts du capital social, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe BARTHEZ, Président du Conseil d'Administration, assisté de Madame Véronique KUENTZ, désignée en qualité de secrétaire.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

1°/ Examen et Approbation

- Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2023
- des comptes

2°/ Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

3°/ Affectation du résultat

4°/ Quitus aux mandataires sociaux

5°/ Pouvoirs au Président pour formalités

Puis, il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la liste des Actionnaires et la feuille de présence,
- la liste des dirigeants et Administrateurs de la société,
- la copie des convocations,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 Juin 2023,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- l'état du montant global des sommes versées aux personnes les mieux rémunérées,
- le texte du projet des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que l'inventaire et les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes, et que ces documents ainsi que le rapport du Conseil d'Administration, et tous les autres documents et renseignements mentionnés aux articles 168 et 169 de la loi du 24 juillet 1966 et 135 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée, qu'ainsi les Actionnaires ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les délais prévus par la loi.

Lecture est faite ensuite des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Enfin, lecture est faite des résolutions proposées au vote des actionnaires.

Ces lectures terminées, le Président ouvre la discussion.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première Résolution

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le rapport de gestion du Conseil, le bilan et les comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2023, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et desquels il ressort un Bénéfice comptable de 73 119€uros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Puis, il soumet à l'Assemblée les résolutions ci-après :

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, sur rapport du Conseil d'Administration, statuant en application de l'article 223 quater du C.G.I., constate qu'il n'existe aucune charge visée à l'article 39-4 de ce Code.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'exercice clos le 30 Juin 2023 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- A la Distribution de Dividendes, soit 73 000 €uros
- Au Report à nouveau, le solde, soit 119 €uros
- TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT 73 119 €uros

Les distributions des dividendes au titre des précédents exercices sont les suivantes :

	<u>Dividende Net Global</u>	<u>Dividende Net par Action</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
Exercice au 30/06/23	73.000,00 €	119 €	0 €
Exercice au 30/06/22	60.000,00 €	3,064 €	0 €
Exercice au 30/06/21	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/20	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/19	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/18	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/17	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/16	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/15	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/14	10.000,00 €	0,50 €	0,25 €
Exercice au 30/06/13	34.000,00 €	1,70 €	0,85 €
Exercice au 30/06/12	26.000,00 €	1,30 €	0,65 €
Exercice au 30/06/11	35.000,00 €	1,75 €	0,88 €
Exercice au 30/06/10	35.000,00 €	1,75 €	0,88 €
Exercice au 30/06/09	40.000,00 €	2,00 €	1,00 €
Exercice au 30/06/08	0 €	0 €	0 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

Comme conséquence de l'approbation des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice clos le 30 Juin 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à son Président ainsi qu'à tout porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi, notamment de dépôt au Registre du Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

• • •

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par les membres du bureau.

Etablit sur trois pages.

Le Président

Philippe BARTHEZ



La Secrétaire

Mme Véronique KUENTZ



Mr Jacques KUENTZ



Copie certifiée conforme à l'original

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2023**

L'exercice clos le 30 Juin 2023 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- | | |
|---|--------------|
| • A la Distribution de Dividendes, soit | 73 000 Euros |
| • Au Report à nouveau, le solde, soit | 119 Euros |
| TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT | 73 119 Euros |

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2023**

L'exercice clos le 30 Juin 2023 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- | | |
|---|--------------|
| • A la Distribution de Dividendes, soit | 73 000 Euros |
| • Au Report à nouveau, le solde, soit | 119 Euros |
| TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT | 73 119 Euros |

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'Administration,
Philippe BARTHEZ.



FEUILLE DE PRESENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2023

N°	Nom, Prénom, domicile des actionnaires	Nombre d'actions			Nombre de voix	Nom, Prénom, domicile des mandataires	Signature
		Nue propriété	Usufruit	Pleine propriété			
1	M. Philippe BARTHEZ 25A, rue du Montriblond 69009 LYON			19.578			
2	Mme Véronique KUENTZ 25A, rue du Montriblond 69009 LYON			1			
3	M. Jacques KUENTZ 25A, rue du Montriblond 69009 LYON			1			
	TOTAUX			19.580			

Le Président,
Mr Philippe BARTHEZ



Les Scrutateurs,
Mr Jacques KUENTZ



Secrétaire,
Mme Véronique KUENTZ

